

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1069

Artikel: Toujours plus de malades
Autor: Barblan, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COÛTS DE LA SANTÉ

Toujours plus de malades

Ce lecteur de Lutry nous propose une analyse originale et personnelle de la croissance des coûts de la santé.

Le Conseil fédéral pose la question dans son message aux citoyens et y répond par des évidences qui n'expliquent rien. Il constate la vertigineuse augmentation de la consommation médicale: le nombre des hospitalisations, des consultations, des examens médicaux, des médicaments prescrits, le nombre des médecins, les prix et les tarifs, tout augmente. Le Conseil fédéral précise les taux de cette hausse et leurs différences selon les secteurs. Approche nécessaire, mais qui ne donne aucune explication des raisons de ces hausses, donc aucun moyen de les maîtriser.

Une énigme

Pour avoir une chance de comprendre, il faut prendre quelque distance.

Depuis que Louis Pasteur ouvrit la voie par son vaccin contre la rage en 1884, les progrès de la médecine ont été prodigieux. Des maladies fléaux, comme la variole, la tuberculose, la poliomyélite, la diphtérie, ont presque disparu. Cela devrait se traduire dans les statistiques par une baisse considérable de la morbidité (taux de malades dans la population). La réalité est exactement inverse. Plus la médecine progresse, plus il y a de malades. Et plus il y a de malades.

C'est l'énigme centrale de la médecine, et curieusement, on ne fait rien pour la résoudre. Alors que des centaines de milliers de chercheurs traquent les secrets de la maladie et massacent des millions d'animaux pour des victoires qui réussiront l'étrange miracle de multiplier les malades et les malades, aucun chercheur n'est affecté à la recherche essentielle: pourquoi les succès de la médecine tournent-ils à la catastrophe ?

Qu'on m'entende bien: chaque victoire de la médecine est une vraie victoire, pour le malade qu'elle sauve elle est une bénédiction. Pour les premiers diabétiques qui ont bénéficié de l'insuline, par exemple, ce fut vraiment un miracle. Mais ce miracle se retourne contre l'humanité. Le diabète était une maladie auto-limitante. Tous les jeunes diabétiques mouraient. Ils ne pouvaient pas transmettre leur héritérité. Au début du siècle, on ne devait pas compter en Suisse plus de quelques milliers de diabétiques. Ils sont 250 000

aujourd'hui. Et la dernière percée des médecins français, le premier accouchement réussi d'une mère diabétique grâce à des implants d'insuline, doublera le nombre des prédisposés au diabète. Encore quelques progrès semblables et dans un siècle toute la population sera diabétique. Le diabète sera une des caractéristiques de l'homme normal. A plus long terme, il pourrait en être de même pour l'hémophilie et pour d'autres maladies. Rien de nouveau dans cette constatation. Il y a bientôt cinquante ans que le biologiste Jean Rostand remarquait qu'en supprimant la sélection naturelle, «la médecine est pourvoyeuse de tares», et qu'Auguste Lumière annonçait la venue d'une «pathologie des sociétés vaccinées».

Quelles recherches sérieuses ont été consacrées à ce problème ? Aucune à notre connaissance. Pour une raison toute simple: ça ne paie pas.

Hypothèse

Il semble que la médecine en général, et les vaccinations en particulier, n'aboutissent qu'à un transfert global de la morbidité, au passage de maladies connues vers des formes nouvelles souvent atypiques, aussi difficiles à diagnostiquer qu'à traiter, au transfert de maladies organiques relativement claires vers les maladies psychosomatiques qui laissent le médecin perplexe et démunis, à l'extension de maladies autrefois quasi inconnues comme la mucoviscidose, les myopathies, la sclérose en plaques, et à l'apparition de maladies nouvelles comme le sida.

Tout se passe comme si la maladie était nécessaire à l'homme et à sa santé. Comme si elle était un moyen de délivrer le corps des impuretés, toxines, molécules étrangères qui progressivement l'envahissent

(suite à la page 8)

Platzspitz et propiska

Michel Glardon

Vice-président du comité vaudois de la Ligue suisse des droits de l'homme.

La fermeture progressive du Platzspitz à Zurich comme du parc Kocher à Berne me semble signifier d'abord l'échec des travailleurs sociaux et des médecins à l'origine de ces projets. Ils n'ont pas su faire partager par une bonne partie des médias, de l'opinion publique et des autorités politiques leur conviction: la lutte contre la propagation du sida et l'intervention médicale immédiate en cas de surdose doivent l'emporter sur la répression (d'une inefficacité avérée) du trafic de stupéfiants.

Que l'on partage ou non leur point de vue, il est inquiétant de voir comment quelques images frappantes ont pu entraîner en quelques mois un changement de politique. Comment la «ligne dure» des policiers et des magistrats a su utiliser l'émotion (légitime) née de ces images. Et comment une croisade de nature finalement idéologique (du type «la loi et l'ordre») a éclipsé la réflexion entamée depuis plusieurs années dans les milieux thérapeutiques et juridiques sur l'aide au

sens large, et notamment la survie immédiate, des personnes accrochées aux drogues dures.

Plus inquiétantes encore sont les mesures mises en œuvre ces jours pour le renvoi «chez eux» des non-Zurichois ou non-Bernois: on n'en est pas encore aux charters Kloten - Blécherette, mais les dénonciations officielles ou sournoises aux communes de domicile se multiplient. Certains toxicomanes sont annoncés à leur tuteur ou à l'autorité tutélaire en vue de leur internement (ce que le Code civil appelle pudiquement «privation de liberté à des fins d'assistance»).

Le 5 septembre 1991, le Congrès des députés d'URSS abolissait la sinistre *propiska*, ce document délivré par la police précisant le lieu de résidence et indispensable pour avoir droit au logement, aux tickets d'approvisionnement, etc. Et voilà qu'en janvier 1992 les autorités zurichoises créent une carte d'identité spéciale, réservée aux Zurichois et leur donnant accès aux asiles de nuit et aux services sociaux...

Est-il acceptable que notre «démocratie témoin», confrontée au problème toxicomanie-sida, recoure aujourd'hui à la politique pratiquée hier par les Etats totalitaires à l'égard de leurs déviants, voire aux stratégies d'avant-hier face à la peste ou à la lèpre ? ■

sent et paralysent ses fonctions. Comme si les microbes et les virus, loin d'être les ennemis de l'organisme, étaient ses meilleurs alliés pour ces grands nettoyages.

Si cette hypothèse de transfert est vraie, on peut comprendre que la médecine, qui s'attaque uniquement aux symptômes et jamais à la cause du mal, n'efface que l'apparence de la maladie sans avoir aucun effet sur ses causes profondes. Alors, cette pathologie profonde, qui doit s'exprimer, trouve d'autres voies, d'autres alliés. Ou se voit acculée à la solution du désespoir, l'autodestruction. Si c'est vrai, la montée impressionnante des cancers serait la réponse de la nature aux succès de la médecine.

Le sida pourrait conduire à une prise de conscience. Il est considéré comme une maladie toujours mortelle. Un grand patron de la médecine parisienne a même déclaré à la télévision qu'il était criminel de laisser croire aux sidéens qu'ils pouvaient guérir. Et de fait, tous les sidéens traités médicalement meurent.

Du sida ou de la médecine ? La question n'est pas si folle qu'il ne semble.

Deux malades du sida ont guéri complètement sans autre traitement qu'un changement complet de leur mode d'alimentation¹.

La radio française vient de faire connaître la guérison inexpliquée d'un sidéen qui, après six ans d'angoisse, a retrouvé la santé et la séro-négativité après avoir renoncé aux secours de la médecine².

Et le professeur Luc Montagnier, dans une récente interview³, appelle de ses vœux la création d'une fondation pour la recherche et l'éducation sur le sida. Cette fondation pourrait pallier la carence des laboratoires privés, contraints de se cantonner dans les travaux rentables, et permettre une recherche centrée sur le renforcement des immunités naturelles, en particulier par des modifications de l'alimentation. Des chercheurs américains sont aussi sur cette piste.

Tout espoir n'est donc pas perdu de réorienter la médecine et de résoudre à la fois le problème du coût écrasant de la maladie et celui de l'expérimentation animale. Mais les obstacles sont gigantesques.

lürg Barblan

¹ Dossier dans l'ouvrage de Bruno Comby: *Nature contre sida*, aux éditions Soleil, Genève.

² France-Inter, 18.1.92, bulletin de nouvelles de 19 heures.

³ Financial Time du 9.12.91, p.38. «Fighting to clear the AIDS fog». Interview du professeur Luc Montagnier par Clive Cookson.

Succès des listes féminines

Les deux premières élections cantonales de l'année ont eu lieu à Bâle-Ville et à Saint-Gall. Quelques remarques.

(cfp) Les électeurs saint-gallois ont été plus nombreux aux urnes qu'il y a quatre ans (42,5% au lieu de 39,8%). A Bâle le vote par correspondance est de plus en plus utilisé au détriment du dépôt du bulletin dans l'urne; les électeurs de tous les partis profitent de cette facilité.

L'utilisation par les partis de tous les moyens de ratisser aussi large que possible ont pour conséquence de nombreux apparentements. Dans un district saint-gallois, il y en a même eu un entre une liste radicale et une liste PDC, fait inhabituel en ces contrées, ce qui a fait dire à un représentant des automobilistes que ces deux partis n'avaient aussi qu'une idée: conserver le pouvoir.

Stable à Bâle-Ville, le PDC a subi à Saint-Gall un défaite cuisante. Le parti majoritaire au Grand Conseil de 1972 à 1984, organisé d'une manière très efficace (DP n° 894), ne compte plus que 69 élus (38,3%). Son assemblée des délégués du 4 février à Wil, convoquée pour analyser la situation et pour préparer une élection complémentaire au Conseil d'Etat, ne sera pas triomphale.

Dans les deux cantons les listes féminines ont eu du succès. A Bâle-Ville, c'est une liste de femmes qui conquiert d'emblée 5 sièges (sur 130); à Saint-Gall, les femmes socialistes obtiennent plus de sièges (4) que les hommes (3) dans le chef-lieu où elles provoquent un gain net de 2 sièges pour la gauche. La conquête d'un siège socialiste dans le district de Gossau se fait aussi en faveur des femmes. Le dépôt de listes féminines se révèle donc positif et les partis se parent à mieux en tenir compte pour les prochaines élections communales.

A Bâle-Ville, deux des huit partis représentés en 1941 ont disparu. Le nouveau parti de l'époque, l'Alliance des indépendants qui avait à son premier essai conquis la deuxième place du Grand Conseil avec 21 élus, n'en compte plus que trois. Des 13 partis actuellement représentés au Parlement, trois le sont pour la première fois, quatre depuis au moins une législature et six depuis plus de cinquante ans. Des 4 partis pas encore «historiques», seule la dissidence sociale-démocrate se maintient bien, le parti du travail a quasiment disparu et les organisations progressistes POB ont

perdu la moitié de leurs mandats. A Saint-Gall, trois des sept partis de 1942 ont disparu, le premier étant l'Opposition nationale qui n'a pas retrouvé son siège dans l'après-guerre. L'Alliance des indépendants a approximativement la même force qu'il y a cinquante ans. Des quatre partis récents, seul celui des automobilistes représente une force capable d'intervenir valablement. Il exprime une volonté de changement plus profonde que la simple défense des intérêts de la route et s'oppose principalement à la politique des deux grands (PDC et radicaux) dans un canton où il y a encore trop de blocages et dont la situation économique n'est pas brillante. Les élections thurgoviennes de cette année permettront de vérifier si les automobilistes, entrés en force au Grand Conseil en 1988, ont réussi à convaincre les électeurs de leur utilité. ■

GENÈVE

Le tortueux parcours de l'aide à domicile

(esp) En jeu le 16 février prochain, une nouvelle loi sur les soins à domicile. Point de départ: une initiative populaire — 15 000 signatures récoltées en une seule fin de semaine —, maltraitée par une majorité parlementaire réticente dont le projet de loi est renvoyé à ses auteurs par le Tribunal fédéral pour qu'ils y adjoignent le financement voulu par l'initiative. Bref, sept ans de tergiversations: si chacun soutient l'idée de promouvoir l'aide à domicile afin d'éviter ou de raccourcir les séjours hospitaliers ou en institutions, si personne n'ignore le problème du vieillissement de la population, si les élus sont maintenant conscients de la nécessité de chiffrer le coût de fonctionnement de toute nouvelle législation, une partie de la droite renâcle à financer cette politique (1 centime additionnel soit 0,5% de la taxation) et, en guise d'esquive, glorifie la grandeur du bénévolat. ■